

DG Trésor - Ministère de l'Economie et des Finances

Evaluation rétrospective du partenariat de
la France avec le Fonds international de
développement agricole (FIDA)

Restitution

17 novembre 2017



EY

Building a better
working world



1 Présentation de l'évaluation

2 Contexte et bilan du partenariat

3 Principales conclusions

4 Recommandations



1

Présentation de l'évaluation

2

Contexte et bilan du partenariat

3

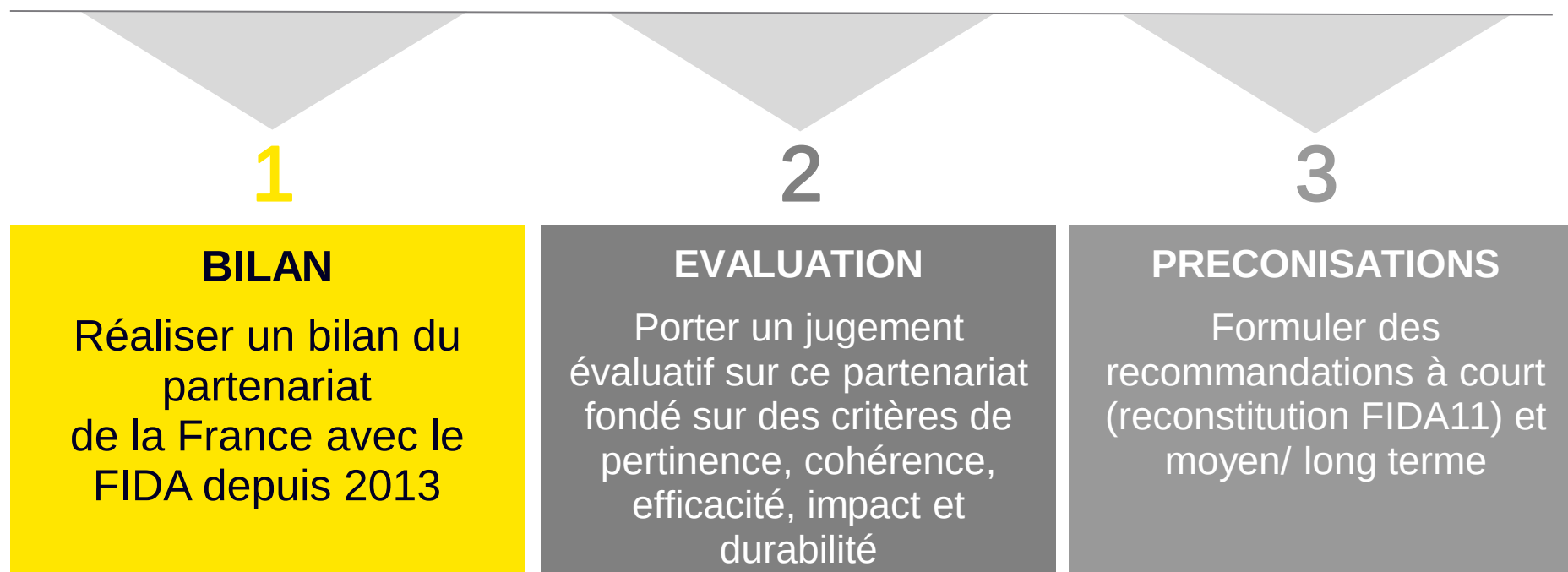
Principales conclusions

4

Recommandations

Mandat de l'évaluation (1/2)

Réaliser une évaluation rétrospective du partenariat de la France avec le Fonds international de développement agricole (FIDA)



Mandat de l'évaluation (2/2)

► Démarche d'évaluation déployée entre janvier et septembre 2017, incluant trois étapes :

- 1. Lancement et cadrage
- 2. Collecte de données
- 3. Analyse et jugement

► Six outils distincts :





1 Présentation de l'évaluation

2 Contexte et bilan du partenariat

3 Principales conclusions

4 Recommandations

Bilan du partenariat de la France avec le FIDA



► Un partenariat historique privilégié

- Soutien continu de la France au FIDA depuis sa création en 1978
- Participation active des représentants français au sein des instances de gouvernance à Rome



► Un appui financier en évolution

- Contribution financière significative, mais une tendance baissière du rang de la France parmi les partenaires du FIDA
- Soutien marqué au processus de diversification des ressources du FIDA



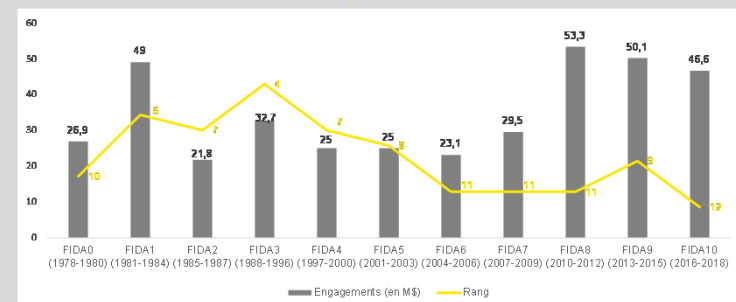
► Un partenariat opérationnel contrasté

- Bonne présence française à Rome
- Forte collaboration depuis les sièges : un dialogue FIDA-AFD formalisé par le renouvellement du protocole d'accord en 2017
- Importance des co-financements en valeur
- Dialogue limité sur le terrain, et avec les acteurs non institutionnels

Chiffres clés

383 M\$ depuis 1978 ➡ **9^{ème}** contributeur en cumulé

47 M\$ sur 2016-18 ➡ **12^{ème}** contributeur FIDA 10



200 M€ de prêt souverain octroyé par l'AFD en mars 2017

4^{ème} pays le plus représenté parmi le personnel du FIDA



2^{ème} co-financeur bilatéral depuis 1978

4 co-financements AFD-FIDA depuis FIDA9



1 Présentation de l'évaluation

2 Contexte et bilan du partenariat

3 Principales conclusions

4 Recommandations

3.1 Pertinence et cohérence du partenariat

Un partenariat pertinent et cohérent...

► Aligné avec les priorités de l'aide française

- Une priorité agricole réaffirmée au sein de la politique française de coopération au développement
- Une convergence de vues entre la France et le FIDA sur les priorités thématiques du secteur
- Mais pas de spécificité marquée des positions françaises au FIDA par rapport aux autres partenaires

► ... En raison du mandat et des avantages particuliers du FIDA

- Un mandat « unique » du FIDA, troisième bailleur multilatéral agricole (12,5% de l'aide sur 2010-15)
- Des particularités parfois vues comme des faiblesses (taille et visibilité plus limitées que d'autres bailleurs), et un modèle de développement objet de discussions (sur lesquelles la France adopte une position mesurée).

► Qui présente des complémentarités possibles – mais aujourd'hui sous-exploitées – avec les autres formes d'aide de la France

- Une complémentarité géographique (Asie, Afrique centrale et orientale) et thématique (approche climat) avérée
- Mais peu d'échanges et de partages sur le terrain, et en pratique, un nombre limité d'initiatives communes avec des instruments de l'aide bilatérale française

3.2 Efficacité du partenariat (1/2)

Un partenariat relativement efficace...

► ... Particulièrement développé au niveau institutionnel et au siège du FIDA

- Un dispositif de représentation au FIDA efficace qui, quoique fragile (car peu formalisé), constitue un atout singulier de la France
- Une influence française importante et jugée positivement par le FIDA et ses autres partenaires

► Mais insuffisamment décliné opérationnellement sur le terrain

- Un manque d'incitations à nouer des relations localement
- Une connaissance bien souvent limitée du FIDA par les acteurs français du terrain

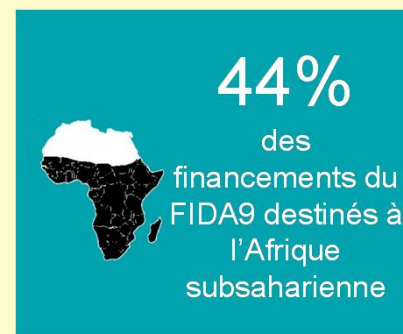
3.2 Efficacité du partenariat (2/2)

Des efforts qui ont permis de faire progresser les priorités françaises au Fonds sur plusieurs aspects

► **Le FIDA appuie effectivement les priorités géographiques et thématiques de la France**

- Géographiques : Afrique sub-saharienne, pays à faible revenu, pays prioritaires de l'aide française.
- Thématiques : un engagement accentué du Fonds en faveur de l'intégration des enjeux climatiques dans ses opérations.

Chiffres clés



► **Le FIDA est une institution relativement performante qui a engagé plusieurs chantiers appuyés par la France**

- Des travaux et réflexions menés avec l'appui de la France : évolution du modèle financier, processus de décentralisation, meilleure coordination entre les trois Romaines (FAO, PAM, FIDA).
- Points forts : mandat unique, gestion axée sur les résultats, transparence système d'allocation.
- Axe d'amélioration : délai des décaissements, absence d'évaluation systématique externe sur ses stratégies pays et projets.

3.3 Impact du partenariat

Des impacts réels, quoique difficilement attribuables au partenariat France-FIDA :

► Le FIDA favorise le développement de nombreux pays et populations

1 013 programmes et projets en partenariat avec 123 gouvernements depuis sa création

113 M de personnes touchées en 2015 (3,4% de la population rurale, au-delà de la cible FIDA9)

- Des résultats à relativiser toutefois au regard des enjeux et débats associés à la question de l'impact de l'aide au développement des pays pauvres et aux obstacles méthodologiques pour le démontrer.

► Le FIDA n'est pas un **vecteur naturel** pour promouvoir l'expertise française, même si des projets soulignent toutefois **sa capacité à accroître l'effet de retour pour la France.**

- Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)
- Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA)
- Co-financement à Cuba.



1 Présentation de l'évaluation

2 Contexte et bilan du partenariat

3 Principales conclusions

4 Recommandations

7 recommandations articulées autour de deux axes :

- **A court terme et de manière stratégique :**
 - Promouvoir et défendre des positions françaises lors de la reconstitution du FIDA11
 - *Recommandations 1, 2 et 3*
- **De manière structurelle et opérationnelle :**
 - Améliorer et optimiser le partenariat de la France avec le FIDA
 - *Recommandations 4, 5, 6 et 7*

4.1

Recommandation 1

- ▶ **Réaffirmer la place et l'importance du FIDA en tant que partenaire multilatéral de la France en matière d'agriculture, en maintenant *a minima* le niveau de la contribution de la France au FIDA dans le cadre des négociations pour FIDA11**
 - Maintenir *a minima* le niveau de la contribution de la France au FIDA dans le cadre des négociations pour FIDA11 pour rester proche du TOP 10 des contributeurs
 - Conditionner la contribution française à la poursuite d'un dialogue stratégique, à une collaboration opérationnelle plus substantielle et à une efficacité accrue du FIDA dans le sens des priorités françaises en matière d'aide au développement

4.2 **Recommandation 2**

► **Accompagner le FIDA dans la clarification de son modèle financier et la mise en œuvre de son processus de diversification progressive de ses ressources**

- Continuer à soutenir une diversification progressive et prudente des ressources du FIDA
- Continuer à appuyer la mise en œuvre de ce processus de diversification
- Clarifier le lien existant entre les sources de financement du FIDA et leur utilisation, en appelant le Fonds à différencier les niveaux de concessionnalité en fonction du revenu des bénéficiaires

4.3 **Recommandation 3**

► **Soutenir le FIDA dans sa prise en compte systématique de priorités thématiques et d'enjeux de performance promus par la France**

- Encourager les efforts du FIDA dans l'intégration systématique des questions de nutrition, d'égalité des sexes et de climat
- Inciter également le FIDA à s'intéresser aux questions d'atténuation, tout en l'invitant à poursuivre en priorité ses efforts en faveur de l'adaptation
- Encourager les trois Romaines à renforcer leur coordination, notamment sur le terrain et dans des instances multilatérales (G20 agricole)
- Soutenir le FIDA pour qu'il améliore sa performance en matière de décaissement

4.4 Recommandation 4

► Renforcer la présence et l'influence françaises au FIDA

- Mieux identifier des profils à haut niveau et les accompagner en amont lorsque des postes stratégiques sont à pourvoir
- Echanger avec le FIDA sur d'autres possibilités de renforcement de la présence française
- Soutenir au FIDA la mobilisation d'autres vecteurs d'influence comme les publications en français et le réseau des francophones

4.5 **Recommandation 5**

► **Renforcer la communication sur le FIDA et son partenariat avec la France**

- Elaborer et diffuser largement une fiche commune sur le partenariat co-élaborée avec le FIDA
- Favoriser une diffusion régulière d'informations sur les activités du FIDA
- Encourager et épauler le FIDA à renforcer sa visibilité
- Promouvoir le rôle du FIDA au niveau multilatéral

4.6 **Recommandation 6**

► **Renforcer les collaborations opérationnelles, en particulier sur le terrain**

- Accroître le dialogue France-FIDA sur le terrain et inciter les partenaires techniques financiers (PTF) à associer davantage le FIDA à leurs réunions de coordination
- Renforcer la complémentarité entre le FIDA et l'aide bilatérale française

4.7 **Recommandation 7**

► **Améliorer le fonctionnement et la lisibilité du dispositif de pilotage**

- Clarifier et communiquer sur les rôles de chaque acteur français mobilisé, à Paris et à Rome, tout en pérennisant des bonnes pratiques mises en place
- Améliorer la concertation avec les autres partenaires institutionnels, en particulier le ministère de l'Agriculture et l'AFD
- Envisager un échange annuel entre les acteurs du réseau français à l'étranger autour de l'action des IFI (incluant automatiquement le FIDA pour l'Afrique sub-saharienne) dans leur pays de résidence et pour mieux coordonner la démarche française auprès de ces institutions, dont le FIDA.
- Mieux cadrer la stratégie française vis-à-vis du FIDA et améliorer le suivi du partenariat

EY | Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

© 2017 EY Advisory.
Tous droits réservés.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

www.ey.com/Advisory

advisory@fr.ey.com

VOS CONTACTS EY

Marie BRUNAGEL
Directrice associée
Evaluation des politiques publiques
E-mail : Marie.brunagel@fr.ey.com
Tel : 06 72 87 60 45

Christina CASTELLA
Senior Manager
E-mail : Christina.castella@fr.ey.com
Tel : 06 46 93 63 59

Jérémie NONE
Consultant Senior
E-mail : Jeremie.none@fr.ey.com
Tel : 06 61 77 22 26

Retrouvez toutes
nos études
sur EY Insights



EY
Building a better
working world